

Les maux de l'hôpital

SANTÉ Le nombre de décès accidentels représente le double de celui des tués sur la route. Le médecin Dominique Courtois tire la sonnette d'alarme

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE RICHARD

d.richard@sudouest.com

Plus de 10 000 personnes meurent accidentellement chaque année dans les hôpitaux et les cliniques françaises. Beaucoup de ces décès pourraient être évités. Ils s'expliqueraient non pas par un manque de moyens mais par des carences dans l'organisation et le contrôle de la chaîne de soins. C'est le constat que porte l'Aavac (Association d'aide aux victimes d'accidents corporels), la première association française de défense des victimes d'erreurs médicales (1). Chaque année, elle traite entre 5 000 et 10 000 dossiers. Son président, le médecin girondin Dominique Courtois, affirme que la volonté politique pour lutter contre ce phénomène fait défaut.

« Sud Ouest ». On estime à 10 000 le nombre de personnes décédées chaque année en France à la suite d'un acte médical. D'où vient ce chiffre ?

Il n'existe pas de statistiques fiables à l'échelon national. Les hôpitaux, les cliniques et les médecins ne sont tenus à une obligation de déclaration que depuis 2006. Mais le système fonctionne très mal et les sous-déclarations demeurent massives. Le chiffre avancé est empirique. Il est issu notamment des données recueillies par des assureurs. C'est une évaluation minimale.

Ces décès augmentent-ils avec le vieillissement de la population ? Attention à l'effet de loupe médiatique. Le chiffre doit être assez stable. La différence, c'est qu'on en parle davantage que par le passé. Les procédures judiciaires se multiplient. Auparavant, les familles n'osaient pas demander des comptes au corps médical.

10 000 morts, c'est beaucoup, tout de même.

C'est inacceptable. Cela fait 30 morts par jour. Plus d'un décès par heure. On dénonce le nombre inadmissible des tués sur les

Dans les hôpitaux et les cliniques, on meurt pourtant deux fois plus sans que personne ne s'indigne.

Est-ce parce que l'on commence juste à prendre conscience du phénomène ?

On ne le découvre pas aujourd'hui. En 2002, la loi Kouchner a été votée pour permettre aux victimes et à leurs proches d'avoir plus facilement droit à une indemnisation. Depuis, la volonté politique a fait défaut. Lorsqu'elle existe, comme c'est le cas pour les accidents de la circulation, les résultats sont spectaculaires.

Que faudrait-il faire ?

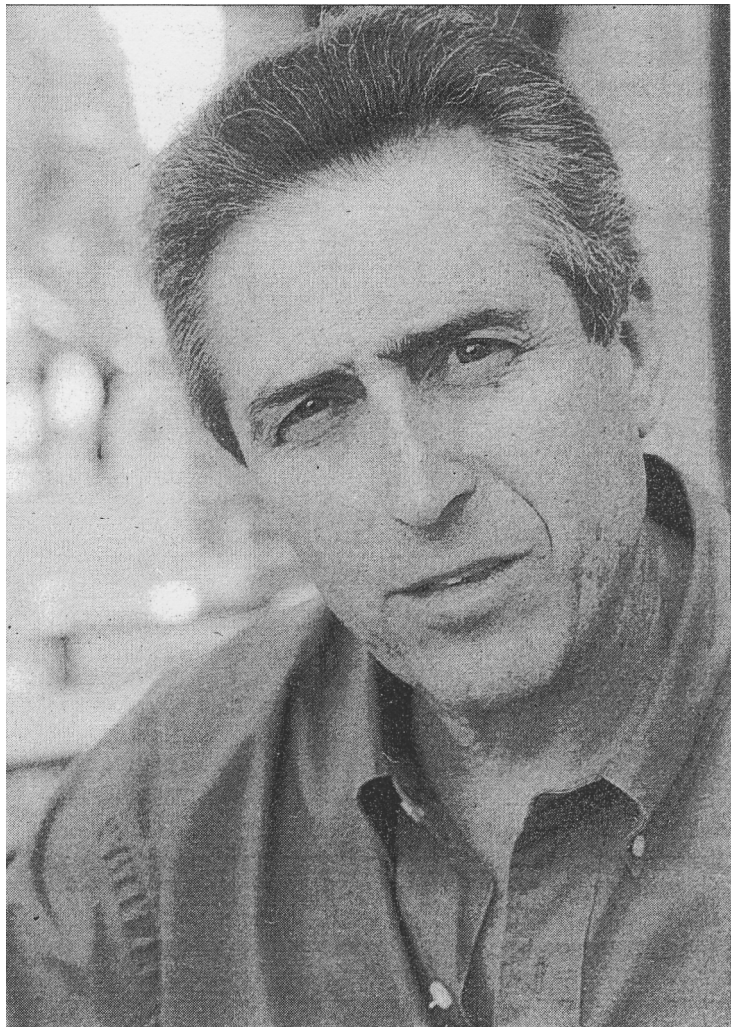
Ne pas hésiter à bousculer le corps médical. En France, les médecins ont tendance à masquer leurs erreurs. La culture du secret médical reste vivace, le sentiment d'impunité aussi. La peur de voir augmenter la prime d'assurance en cas de pépin joue aussi. En obligeant les hôpitaux à faire une enquête après chaque décès, on pourrait disposer d'une base de données. Cela permettrait à chaque médecin de connaître les statistiques en fonction de chaque spécialité et de redoubler de vigilance. Aux États-Unis, la déclaration des accidents médicaux a permis de réduire considérablement le nombre de décès.

Si l'on en croit les syndicats, ces décès seraient liés à un manque de moyens ?

Ce n'est jamais le facteur déterminant. L'erreur médicale est le fruit du dysfonctionnement de tout un système. Mauvaise organisation du service, étiquetages et dosages erronés, confusions dans les noms et les âges des patients...

Ces défaillances ne sont pas forcément fatales. Si l'accident se produit, c'est parce que le système de contrôle ne parvient pas à neutraliser le risque. On ne peut y remédier qu'en s'inspirant des pratiques de l'aéronautique.

Les pilotes disposent d'une check-list avant de décoller.



Dominique Courtois et son fils Jean-Michel s'apprentent à publier un livre avec le journaliste de TF1 Jean-Christophe Mongin.

PHOTO ARCHIVES JEAN-JACQUES SAUBI

Il faudrait codifier les gestes indispensables pour éviter erreurs et confusions.

C'est une procédure très lourde...

Il n'y a pas d'autre solution. Il suffit de voir les dossiers dont s'occupe notre association, l'Aavac. À Lyon et à Épinal, le paramétrage des appareils de radiothérapie n'avait pas été correctement effectué. À Paris, on a le cas d'un homme à qui l'on a enlevé les testicules à la place d'un autre patient. Au mois de novembre dernier à l'hôpital de Marmande, un produit introduit dans une perfusion pourrait bien être à l'origine du décès d'une adolescente admise dans l'établissement à la suite d'une crise de sciatique ...

La médecine française reste-t-elle de qualité ?

Depuis quelques années, la situation s'est détériorée. Il suffit de regarder ce qui se passe dans les services d'urgence des hôpitaux. Aujourd'hui, du fait des contraintes horaires et des faibles rémunérations, les meilleurs médecins s'en détournent. Or les urgences ont une mission capitale : poser le bon diagnostic et orienter le plus vite possible le malade vers le service adéquat. Leur réorganisation est impérative si l'on veut diminuer le nombre de morts et d'accidents. (1)

contact@aavac.asso.fr -